

Association des Communes Forestières du Cameroun ACFCAM

B.P. 15 107 YAOUNDE

E-mail: acfcam@yahoo.fr

Tél.: (00237) 77 45 40 45

(00237) 77 75 79 93

JOURNEES DE LANCEMENT DU
" PROGRAMME D'APPUI AUX FORETS
COMMUNALES DU CAMEROUN " DU
27 NOVEMBRE AU 06 DECEMBRE 2007

PAR VINCENT BELIGNE
CONSEILLER TECHNIQUE
MINFOF / MINEP

Journées de lancement du « Programme d'appui aux forêts communales du Cameroun »

– du 27/11 au 06/12/2007 –

Programme de coopération décentralisée, le PAF2C – *Programme d'appui aux forêts communales du Cameroun* – est le fruit d'un partenariat initié en 2003 à Yaoundé entre l'ACFCam – *Association des communes forestières du Cameroun* – et la FNCoFor – *Fédération nationale des communes forestières de France*.

Ce partenariat a été concrétisé par la signature d'un protocole d'accord entre ces deux associations le 8 juin 2006, à l'occasion des 1^{ères} Assises de la foresterie communale du Cameroun, à Yaoundé, et par l'élaboration du programme PAF2C et le montage de son financement, avec l'appui d'ONFi – *Office national des forêts International* –, partenaire technique de la FNCoFor.

Pour l'apport potentiel du PAF2C à la conservation de la biodiversité des forêts d'Afrique centrale, le FFEM – *Fonds français pour l'environnement mondial* – a accepté de contribuer à son financement, et ce concours a eu l'effet d'entraînement souhaité auprès d'autres partenaires.

Une convention de financement a été signée le 19 septembre 2007 à Yaoundé entre l'AFD – *Agence française de développement* –, représentant le FFEM, et l'ACFCam, en présence de monsieur l'Ambassadeur de France au Cameroun.

D'une durée de 4 ans, de 2007 à 2011, le programme est porté par l'ACFCam et exécuté par le CTFC – *Centre technique de la forêt communale* –, créé pour sa mise en œuvre. Son budget total est estimé à 12.990.000 €. Il est financé par le FFEM (10%) et la Coopération allemande (GTZ & DED ; 23%), bailleurs coordonnateurs, par des programmes de développement actuellement actifs au Cameroun : PSFE – *Programme sectoriel Forêts-Environnement* – (23%) et PNDP – *Programme national de développement participatif* – (8%), par des collectivités locales de France et d'Allemagne (6%) et, enfin, par les communes forestières camerounaises elles-mêmes, sur leur budget propre (8%) ou avec l'appui du FEICOM – *Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunal* – (17%).

Enfin, profitant d'un contexte d'intervention favorable (statut foncier ; encadrement technique et maîtrise d'œuvre ONFi) et au titre de son engagement volontaire de réduction/compensation d'émission de gaz à effet de serre, la Ville de Paris a décidé le 1^{er} juin 2007 de confier au CTFC l'exécution de 1.000 ha de reboisement dans 4 nouvelles forêts communales. Assurant le financement pour un montant de 3 millions €, la Ville de Paris souhaite obtenir l'enregistrement de ce projet dans le cadre du MDP – *Mécanisme de développement propre* – du Protocole de Kyoto. La mission d'évaluation conduite en juillet-août 2007 a permis de sélectionner 4 sites répondant aux critères techniques du MDP (sur les communes de Tonga, Foumban, Ngambé-Tikar et Manjou) :

- Le site ne doit pas être une forêt depuis le 31 décembre 1989.
- Le site ne doit pas faire l'objet d'une utilisation intensive (agriculture ou élevage).
- Le site devra être officiellement borné et enregistré (titre foncier) au nom de la commune.
- L'accord des chefs coutumiers doit être acquis (pas de conflit d'usages).
- Le site doit être favorable au reboisement : surface significative au moins 100 ha ; relief, sol et hydrographie adaptés à la sylviculture.

Les plantations créées seront intégrées dans le domaine forestier permanent des communes qui en assureront pleinement la gestion durable au bénéfice des populations. Le CTFC apportera son appui technique pour le classement et pour l'élaboration de leur plan d'aménagement.

1. RESULTATS ATTENDUS DU PROGRAMME D'APPUI AUX FORETS COMMUNALES DU CAMEROUN

L'objectif du programme est de garantir la protection et la gestion durable des forêts communales du Cameroun, dont la création est rendue possible par la loi forestière de 1994 et les lois de décentralisation de 2004. Ce programme comprend les activités principales suivantes :

- ✓ appui institutionnel et technique aux communes camerounaises pour le classement de forêts ;
- ✓ appui technique à l'aménagement des forêts communales classées et à la création de forêts par reboisement ;
- ✓ appui à l'exploitation et à la valorisation des produits de la forêt communale ;

- ✓ élaboration de stratégies locales de développement autour de la forêt ;
- ✓ limitation des impacts de l'exploitation forestière et participation des forêts communales à la lutte contre le réchauffement climatique ;
- ✓ protection ou restauration de la biodiversité des écosystèmes forestiers ;
- ✓ mise en place d'une structure pérenne et viable en charge de la gestion des forêts communales.

Les résultats attendus sont (i) le classement de 50 forêts communales, (ii) l'aménagement de 20 forêts communales sur 1,2 million d'hectares, (iii) le reboisement de 3.000 ha et l'enrichissement de 1.000 ha, ainsi que (iv) des actions transversales comme la formation des élus et cadres communaux à la gestion forestière communale et la formation de jeunes ruraux aux métiers de l'environnement, de la forêt et du bois.

Les communes bénéficiaires du programme doivent adhérer à l'ACFCam et être signataires de la « convention cadre de la forêt communale » élaborée par l'association.

2. PRINCIPALES ETAPES DU LANCEMENT DU PAF2C

➤ Les 27 et 28 novembre 2007 : Atelier de planification opérationnelle

En préambule au lancement du PAF2C et avec la participation de tous les partenaires institutionnels et techniques, cet atelier a permis d'élaborer un premier programme de travail pour l'année 2008 :

- ✓ installation du CTFC à Yaoundé ;
- ✓ recrutement des assistants techniques de la Coopération allemande et des cadres nationaux ;
- ✓ installation des quatre antennes régionales (Est, Ouest, Centre & Sud, Sud-ouest) ;
- ✓ soutien institutionnel auprès du MINFOF ;
- ✓ appui à la création des cellules de foresterie communale, formation des élus et des cadres communaux ;
- ✓ appui technique aux classements, aux inventaires, à la rédaction des aménagements et aux études d'impact environnemental pour 5 ou 6 communes ;
- ✓ développement local, transformation et commercialisation du bois et des PLNF pour les communes dont la forêt est aménagée.

➤ Le 29 novembre, conduite par le Président Jean-Claude Monin et composée de six maires de communes adhérentes à la Fédération (dont le directeur de l'IFFC – *Institut de formation forestière communale*), une délégation de la FNCoFor est arrivée au Cameroun pour participer aux journées officielles de lancement du PAF2C. Monsieur Heribert Gisch, représentant les CoFor allemandes et désormais président de la FECOF – *Fédération européenne des communes forestières* –, participait aussi à ce voyage, ainsi que deux ingénieurs de ONF-International et deux représentants de la Ville de Paris.

➤ Le 30 novembre 2007 à 10h : Cérémonie de lancement du PAF2C à l'Hôtel de Ville de Yaoundé

Au cours de la cérémonie placée sous le parrainage de monsieur le Premier ministre et présidée par le Secrétaire général du MINATD – *Ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation* –, les Présidents Janvier Mongui de l'ACFCam et J.C Monin de la FNCoFor ont procédé à l'inauguration du programme en présence de représentants des ministères de tutelle (MINFOF – *Ministère des Forêts et de la faune* –, MINEP – *Ministère de l'Environnement et de la protection de la Nature* – & MINFI – *Ministère des Finances*), du Délégué du Gouvernement auprès la Communauté urbaine de Yaoundé, du Président des CVUC, Maire de Yaoundé 1^{er}, des représentants des Ambassades de France et d'Allemagne au Cameroun, des partenaires financiers du programme (FEICOM, AFD, GTZ, DED) et de plus de 60 maires de communes camerounaises propriétaires de forêts ou candidates à leur attribution, membres de l'ACFCam.

A cette occasion, le Président Mongui a présenté à l'assistance Bodelaire Kemajou (précédemment directeur de Mairie-conseils Cameroun) et Françoise Plancheron (ingénieur forestier, assistante technique de ONFi) qui exerceront désormais les fonctions respectives de directeur et co-directrice du CTFC.

Le Président Monin a, pour sa part, insisté sur la légitimité des élus locaux à gérer les forêts au bénéfice des populations locales.

➤ **Le 30 novembre 2007 à 13h : Assemblée générale extraordinaire de l'ACFCam**

A la suite de l'inauguration du PAF2C, le Président Mongui avait convoqué une AG de son association à laquelle la délégation de la FNCoFor était conviée.

L'Assemblée a arrêté les décisions suivantes :

- ✓ Le bureau comptera désormais un membre féminin qui représentera Mesdames les Maires ;
- ✓ Un barème des cotisations selon le statut forestier de la commune et la surface de la forêt communale a été arrêté.
- ✓ L'AG a fait le point sur les adhésions et le versement des cotisations (67 communes à jour).
- ✓ Chaque commune adhérente est invitée à approuver par délibération du Conseil municipal la Charte de la forêt communale.
- ✓ L'AG a rappelé les conditions d'éligibilité de chaque commune au PAF2C.
- ✓ Le directeur du CTFC a présenté le programme de travail élaboré pour 2008 et l'AG a approuvé ce programme.

➤ **Le 30 novembre 2007 à 15 h : Comité de pilotage inaugural du PAF2C au siège du FEICOM**

La tenue de ce 1^{er} Comité de pilotage est requise pour permettre le démarrage effectif du programme. Ce CP a réuni les représentants de tous les acteurs du programme autour du Président de l'ACFCam et a examiné deux dossiers prioritaires :

- ✓ présentation par le directeur du CTFC du PTA 2008 (dont un programme détaillé pour l'installation et l'équipement du CTFC au cours du 1^{er} trimestre) ;
L'ouverture effective d'un compte-projet autorise la création du fonds qui sera alimenté par le FFEM (à hauteur de 100.000 €) et par la GTZ (à hauteur de 266.500 €) ce qui permettra de procéder aux premières dépenses (location et équipement de bureaux, achat de matériel, véhicules, etc.). Ce programme a été approuvé par le CP.
- ✓ présentation et approbation du manuel des procédures administratives et financières du CTFC.

Enfin, le CP a longuement débattu avec le Directeur des Forêts du rôle du MINFOF dans le processus de classement et d'aménagement des forêts communales et a vérifié que le PTA 2008 intégrait bien ce positionnement.

➤ **Le 30 novembre 2007 au soir : Dîner à l'Ambassade de France**

La délégation franco-allemande (FNCoFor, FECOF, ONFi, Mairie de Paris) et le bureau de l'ACFCam ont été reçus à dîner par l'Ambassadeur de France, M. Georges Serre, en présence de l'Ambassadeur d'Allemagne et du Délégué du Gouvernement auprès de la communauté urbaine de Yaoundé.

A cette occasion, l'Ambassadeur a relevé l'originalité de ce projet porté par des élus, a souligné les performances propres de la coopération décentralisée et s'est félicité de l'efficacité du couple franco-allemand dans l'aide publique au développement au Cameroun.

➤ **Les 1^{er} et 2 décembre 2007 : Tournée dans les communes de l'Ouest (Tonga et Foumban)**

La délégation a quitté Yaoundé le 1^{er} au matin pour visiter deux communes membres de l'ACFCam où seront créés à partir de 2008 les reboisements MDP financés par la Ville de Paris. Il est prévu d'installer une antenne opérationnelle du CTFC à Foumban, avec un assistant technique qui doit prendre ses fonctions en février 2008. Une 1^{ère} phase sera engagée avec environ 50 ha de plantations à Tonga et à Foumban en 2008.

Commune de Tonga (320 km au nord-ouest de Yaoundé)

- ✓ accueil par le Maire, M. David Oya, et son conseil ;
- ✓ visite du site de reboisement de 250 ha (déjà borné) et de la pépinière ;
- ✓ visite de l'hôpital local de Tonga ;
- ✓ réception par le Conseil municipal à l'Hôtel de Ville et déjeuner à la résidence du Maire.

Commune de Foumban (450 km au nord-ouest de Yaoundé)

- ✓ accueil par le Maire, M. Adamou Ndam Njoya, dîner à sa résidence et soirée culturelle ;
- ✓ réception par le Conseil municipal à l'Hôtel de Ville ;
- ✓ visite du palais du Sultan et du musée Bamoun ;
- ✓ visite des sites de reboisement de 250 ha (déjà bornés) et de la pépinière ;
- ✓ visite de chantiers (pavage de rues, caniveaux et ponceaux) exécutés en ville par les associations de quartier avec l'appui du PACDDU – *Programme d'appui à la décentralisation et au développement urbain* (financement de l'Union européenne) – ;
- ✓ visite de l'école de l'association Vivi, au service des enfants défavorisés de la commune.

➤ Les 3 et 4 décembre 2007 : Tournée dans les communes de l'Est (Manjou et Dimako)

La délégation a quitté Yaoundé le 3 au matin pour visiter deux communes membres de l'ACFCam : Dimako, dont la forêt communale est classée et dotée d'un plan d'aménagement, et Manjou, commune récemment créée qui hébergera un reboisement MDP de la Ville de Paris à compter de 2009. Il est prévu d'installer une antenne du CTFC à Bertoua, chef-lieu de la Province de l'Est, située à mi-chemin entre Dimako et Manjou.

Ville de Bertoua (450 km à l'est de Yaoundé)

- ✓ accueil par le Président Mongui ;
- ✓ déjeuner à Bertoua et visite au Préfet du Département.

Commune de Manjou (20 km à l'est de Bertoua)

- ✓ accueil par le Maire, M. Salomon Sidé ;
- ✓ visite du site de reboisement de 250 ha ;
- ✓ visite d'une belle teckeraie adulte (58 ans), en réserve forestière domaniale de Bazzama ;
- ✓ retour à Bertoua et dîner à la résidence du Président Mongui.

Commune de Dimako (25 km au sud-ouest de Bertoua)

Cette visite revêtait un caractère particulier pour les raisons suivantes :

- ✓ la F.C. de Dimako est la 1^{ère} forêt communale effectivement créée au Cameroun, classée et aménagée avec l'appui technique et financier de la coopération française (Projet « forêts-terroirs » installé à Dimako de 1995 à 1999 avec deux assistants techniques CIRAD et ONFi).
- ✓ la F.C. de Dimako est la seule forêt communale gérée directement par la commune, qui a installé un comité de gestion placé sous l'autorité du Conseil municipal, et exploite les bois en régie directe conformément à un plan de gestion quinquennal.
- ✓ Le maire de Dimako, Janvier Mongui, président en exercice de l'ACFCam depuis septembre 2007, est un partenaire majeur du PAF2C et un « ouvrier de la 1^{ère} heure » de la foresterie communale : il était déjà maire lors du classement de la forêt et a participé à toutes les phases d'instruction du programme aux côtés de la FNCoFor.

La visite s'est déroulée comme suit :

- ✓ accueil par le Maire, en présence du Sous-préfet et du Délégué provincial du MINFOF ;
- ✓ visite de la forêt communale de Dimako (série agroforestière plantée de palmier à huile, assiette de coupe exploitée en 2005, plantation d'enrichissement en layon de dibétou et iroko) ;
- ✓ réception par le Conseil municipal à l'Hôtel de Ville et présentation du Comité de gestion de la forêt communale (en séance de formation) ;
- ✓ visite des locaux du projet « forêts et terroirs » ; il est convenu que ces locaux, après cession à la commune, hébergeront un centre de formation du CTFC, la « maison de la forêt communale » de la Province de l'Est et les bureaux de la cellule de foresterie communale de Dimako ;
- ✓ visite de la pépinière communale de Dimako (élevage d'essences locales pour l'enrichissement des assiettes de coupe après exploitation).

➤ Les 5 et 6 décembre 2007 : Voyage touristique sur le littoral (Kribi)

La délégation de la FNCoFor a quitté Yaoundé le 5 au matin pour un court séjour dans la station touristique de Kribi, située sur le littoral atlantique à 150 km au sud de Douala. Après avoir dégusté les

« missala » de la Sanaga et les bars grillés de l'océan, les participants ont visité les chutes de la Lobé. De Kribi, ils ont rejoint l'aéroport de Douala d'où ils ont pris le vol vers Paris le 6 décembre au soir.

➤ **Le 6 décembre 2007 : Participation à une réunion thématique sur le reboisement**

Les cadres du CTFC et d'ONFi ont participé à une réunion thématique sur le reboisement organisée par le CCPM – *Cercle de concertation des partenaires du MINFOF/MINEP*.

Avec la participation de cadres du MINFOF et de l'ANAFOR – *Agence nationale de développement forestier* –, de représentants des partenaires au développement, des institutions de recherche et d'ONG locales, les résultats acquis et les orientations de la politique nationale en matière de reboisement ont été passés en revue.

La place potentielle que peut occuper la foresterie communale dans ce contexte a été mise en exergue pour les régions de savanes, qu'elles soient humides ou sèches.

3. PERSPECTIVES DU PARTENARIAT ENTRE L'ACFCAM ET LA FNCOFOR

Cette semaine riche en rencontres et en échanges promet une belle réussite au PAF2C et un bel avenir aux forêts communales du Cameroun.

➤ **Au plan technique :**

Maître d'œuvre du programme pour le compte de l'ACFCam, maître d'ouvrage, le CTFC est opérationnel et pilotera désormais l'exécution du PAF2C. En 2008, la FNCoFor et son partenaire ONF-International continueront à apporter leur expertise technique au CTFC, à la demande de ce dernier et en application du plan d'action validé par le Comité de pilotage. Il est prévu à ce jour :

- ✓ la formation de formateurs identifiés par le CTFC et de maires référents qui interviendront dans les communes auprès des maires et des cadres communaux : modules de formation aux procédures comptables et budgétaires et aux spécificités de la maîtrise d'ouvrage communale ;
- ✓ la formation continue des membres de l'équipe technique CTFC : mise à niveau par ONFi (aménagement, reboisement, etc.) et par l'IFFC (procédures, marchés, etc.) ;
- ✓ la formation des ouvriers forestiers aux techniques d'exploitation forestière à impact réduit.

➤ **Au plan institutionnel :**

La FNCoFor participera au Comité de pilotage prévu en septembre 2008, mais cette échéance formelle ne constitue qu'une facette d'un partenariat qui doit rester actif et vivant ; d'autres activités sont à prévoir :

- ✓ identification de projets de développement local autour des forêts communales et montage de partenariats entre collectivités territoriales pour les mettre en œuvre ;
- ✓ études de faisabilité de reboisements en forêt communale au Cameroun, au titre d'engagements volontaires de compensation – carbone pris par des collectivités françaises ou allemandes ayant adopté un plan-climat territorial ;
- ✓ promotion du concept de forêt communale dans d'autres pays d'Afrique, notamment dans les pays du bassin du Congo (regroupés dans le cadre de la COMIFAC), à partir de l'expérience camerounaise ;

A ce titre, la FNCoFor conduira une mission de prise de contact avec les CoFor du Bénin dès février 2008.

Concrètement, la FNCoFor se propose :

- ✓ d'organiser avant juin 2008 un voyage d'étude au Cameroun à l'intention de Parlementaires membres du Groupe d'amitié France-Cameroun, du Délégué français à l'Action extérieure des collectivités locales (MAEE-DAECL) et du Secrétaire du FFEM ;
- ✓ de piloter courant 2008, en partenariat avec l'ENGREF, une étude sur la pertinence de la forêt communale comme outil de gestion participative des ressources naturelles et sa spécificité par rapport à d'autres modes de gouvernance (étatique, communautaire, associative).

=====